VIE PRATIQUE

MESP@RCELLES VITI Près de 95% des surfaces des adhérents de la coopérative Champagne Charles Collin, vont démarrer dés ce printemps leur suivi avec l'outil internet de traçabilité Mesp@rcelles Viti. Ce départ remarquable est le fruit d'un partenariat entre la Chambre d'Agriculture et cette coopérative.

Un départ explosif avec Charles Collin

« C'était un défi que nous a lancé Claude Mercuzot il y a un an ! Nous l'avons relevé et aujourd'hui c'est un succès total. 95% des surfaces de la coopérative seront suivies dés cette année par le logiciel Mesp@rcelles Viti : ce taux illustre la qualité de notre partenariat. Il répond aussi à un besoin d'unité qui est utile aux adhérents et à la coopérative, et sert aussi l'appellation » En saluant ce départ remarquable, Bertrand Chevalier, directeur de la Chambre d'agriculture, est particulièrement satisfait du travail des équipes tant de la Chambre que de la coopérative Charles Collin. En écho, Claude Mercuzot, président du Champagne Charles Collin, se félicite de voir la quasi totalité du vignoble de la coopérative engagé en même temps dans cette démarche et utilisant ce même outil : *« ce départ en une seule vague, c'est autant de temps gagné pour lancer des actions collectives, apporter du conseil et réaliser des synthèses représentatives de notre vignoble pour renforcer notre démarche qualité tout en gagnant en efficacité »*.

Les représentants du champagne Charles Collin et de la Chambre d'agriculture lors de la signature du partenariat

Plus précisément, Fabrice Defert, vice-président de la coopérative chargé du dossier Mesp@rcelles, souligne : *« Au départ nous étions partis sur des documents et un livret d'enregistrement par adhérent, puis l'équipement de Mikaël Parisot, notre technicien, avec un outil informatique. Cela devait lui permette de centraliser sous une même forme les données sur le vignoble de nos adhérents et leurs pratiques, pour affiner les conseils, réaliser des bilans de synthèse et répondre à nos besoins de collecte des données dans le cadre de notre certification. Nous nous sommes rapprochés de la Chambre d'agriculture pour étudier l'outil Mesp@rcelles viti. Nous sommes même allés voir un groupe qui l'utilise à Chablis. »*

Un démarrage avec 95% des surfaces

Constatant ensuite que Mesp@rcelles viti répond aux attentes de la coopérative et présente des atouts en particulier en matière de simplicité de prise en main, de service, d'accompagnement et de proximité de l'interlocuteur, un partenariat avec la Chambre d'agriculture est conclu afin de simplifier le schéma prévu. *« Nous avons compris que Mesp@rcelles viti devait être adopté par notre technicien et l'ensemble des adhérents. La présentation de notre premier projet avec le livret n'aurait abouti qu'à une couverture de 80% des surfaces alors qu'avec Mesp@rcelles nous démarrons déjà avec 95% du vignoble de la coopérative. »* Si Fabrice Defert évoque les intérêts de ce départ groupé et fédérateur, s'appuyant sur la prise en charge par la coopérative du développement de Mesp@rcelles viti (logiciels, abonnements, formation par petits groupes) il se projette aussi dans l'avenir avec la valorisation des données par des vinifications issues de sélections parcellaires plus fines.

Concrètement, les 45 premiers comptes Mesp@rcelles viti, seront ouverts très prochainement. Puis Mikaël Parisot, ayant été déjà formé par Francis Mattelig, responsable du développement de Mesp@rcelles à la CA 10, animera dés avril les formations destinées aux adhérents de la coopérative.

F.NOEL

AG DU GDV DE L'AUBE Passer d'une année mouvementée sur le plan climatique et concernant l'équipe de conseillers, à une année plus clémente et marquée par une nouvelle dynamique : tel est le souhait de Vincent Martin, président du GDV de l'Aube.

Après le mouvementé, place au mouvement tonique

La nouvelle équipe technique au complet. De gauche à droite : Dimitri Skoutelas, Sébastien Carré, Charline Jonet et Mélanie Boucherat

D'une année 2012, qu'il avait qualifiée *« de très perturbée dans les vignes »* et *« de transition dans l'organisation du GDV avec 3 recrutements »* à une année 2013 *« mouvementée à nouveau, à la fois dans les vignes face aux aléas climatiques et sur le plan de l'équipe avec des arrivées et des départs de collaborateurs »* : décidément depuis son élection à la présidence du GDV, Vincent Martin ne connaît que des années agitées et atypiques. Cependant, il constate déjà que l'année viticole s'est terminée avec un final *« qui permet de s'en sortir pas si mal, avec une vendange ayant permis globalement de rentrer une matière première de bonne qualité, que les dégustations actuelles de vins clairs confirment ». Ensuite sur le plan de l'activité du GDV, il relève :« tout est rentré dans l'ordre avec une équipe au complet de 4 conseillers, qui va conforter le dynamisme du groupe. »*

Si l'année 2013 a été compliquée, en revanche l'activité du GDV n'a pas faibli auprès et avec les 149 adhérents du GDV (+10% en 3 ans), représentant une superficie d'environ de 1 035 ha : 323 rencontres bout de parcelles, des réunions (techniques, réglages pulvé, préconisations, vendanges, dégustations, etc.), des formations, des visites d'essai, une journée agro-équipement en juillet, 30 messages techniques, des documents (guide préconisations, mémo vigne), l'accompagnement (démarche bio, certification de 30 expl. Terra Vitis) et un voyage d'étude en Angleterre. Quant aux projets pour 2014, si le voyage en Allemagne (vallée de la Moselle) vient de se réaliser, les autres formes d'actions ont été renouvelées, avec une nouveauté : l'extension du réseau d'observation passant de 23 à 36 parcelles, munies chacune d'un pluviomètre, avec 15 points de rencontre, afin d'affiner les observations et les préconisations par vallée et par secteur. La troisième édition de la journée agroéquipement prévue pour fin juin, début juillet est en préparation et aura 3 thèmes : le poudrage, le palissage et les innovations en matière de viticulture de précision.

F. NOEL

zoom sur

Vers une Certification environnementale Champenoise

D'un côté il y a des locomotives de la Champagne qui valorisent leurs pratiques et leur approche environnementale, en répondant aux cahiers des charges liés à des labels et autres certifications. Mais ils ne représentent que 1 à 2% des viticulteurs Champenois. De l'autre côté, il y a une grande partie des viticulteurs champenois (98%) qui s'auto-évaluent et sont sensés respecter le référentiel de la viticulture durable du CIVC, qui a permis d'importants progrès en matière de préservation de l'environnement. Inévitablement, d'une part l'interprofession champenoise est interpelée par ce fossé intérieur, *« qui nécessite de raccrocher les wagons »*, comme l'ont rappelé Dominique Moncomble et Arnaud Descotes du CIVC. D'autre part la pression extérieure fait que la Champagne pour garder le cap de l'excellence, doit intégrer une certification reconnue en matière de respect de l'environnement. C'est pourquoi, le CIVC est en cours de finaliser une démarche pour lancer une certification champenoise environnementale reconnue de niveau 2.

(Nous reviendrons sur ce sujet dans notre prochain dossier Vigne du 2 mai 2014)